

Echos, Echoes, Ecos, Echi

n° 11

LE BILLET

Nous avons continué avec les différents dispositifs locaux de notre ensemble international de faire vivre le débat d'École sur la question des AME qui touche également, sous différentes formes, tout le dispositif de la passe. Des journées sont consacrées à ces questions dans différents lieux. Nous rappelons que nous comptons sur les dispositifs d'École pour prolonger ce débat afin d'arriver à des conclusions certaines fin 2018.

Parallèlement nous poursuivons notre travail qui concerne en priorité les passes dans les cartels de passe et un travail plus théorique lié à nos questions au un par un et mises au travail dans les cartels du CIG.

Je rappelle que nous poursuivons toujours avec les deux formes de cartel : celui qui s'adapte le mieux au problème des langues et des incompatibilités, le cartel de passe, rarement le même ; et celui du CIG qui est formé des mêmes membres tout au long du fonctionnement de notre CIG.

Nous entrons dans une activité très chargée avec la préparation de notre dixième Rendez-Vous de l'Internationale des Forums et de notre sixième Rencontre Internationale de l'École, 20 ans après la création de l'IF.

Et même si la charge est lourde nous comptons sur tous pour la rendre passionnante et féconde.

Anne LOPEZ, Marcelo MAZZUCA

RÉUNION DU CIG DES PREMIER ET DEUX JUILLET 2017

Ces deux jours de travail ont permis d'entendre deux passes ; l'une d'Italie et l'autre du Brésil.

Nous avons discuté de nombreux points.

1 - Nous avons choisi pour le **cahier papier des passes** que chaque cartel reste libre d'écrire ou non un commentaire après avoir entendu la passe. Nous pensons que nous garderons cette option pour la suite de notre mandat.

2 - Nous avons discuté la proposition de faire apparaître sur les annuaires et répertoires les **AE qui ne sont plus en fonction**. Ainsi serait marquée(s) la date (ou les dates) où ils furent en fonction, les AE en fonction ayant leurs trois ans notés à côté de leur nom. Il ne s'agit pas de rendre permanent cette nomination mais simplement de garder trace de l'histoire de notre communauté, beaucoup trouvant qu'il y a une tendance à faire disparaître ce qui a fait marque dans la passe, le désasorti. Ce thème semble avoir un certain écho et approbation des membres du CIG. Nous sommes une des rares écoles à faire fonctionner la passe et à assurer ainsi les deux *gradus* AME, AE. En garder trace semble important.

Une question est à mettre au travail, qu'attend-on de nos AE, nous tous et l'Ecole, au-delà des premiers témoignages vifs et fréquents, si ce n'est de tenter d'inventer un savoir "cru dans leur propre", comme Lacan s'exprime. Et nous savons que c'est une gageure difficile.

3 - Le débat AME

Il semble qu'il ne fait pas "tache d'huile" partout. Beaucoup encore ne participent guère au débat, comme s'il restait une obscurité : où et sur quoi s'appuyer et à partir de quoi s'est déclenché le débat ?

Pourtant il y a réellement une attente qui se manifeste parfois de façon négative : mécontentement lorsque un tel n'est pas nommé, mécontentement qui peut être manifeste du côté du concerné mais aussi de celui qui l'a proposé. On constate donc que des noms circulent ouvertement et peuvent être un enjeu de cooptation pré-entendue. Bien sûr, la nomination AME se fait effectivement sous forme de cooptation, sur ce qu'on sait, connaît de la pratique et de la compétence d'un membre. Il est par ailleurs évident que depuis la création de notre Ecole il y a des tendances, des transferts qui ne sont pas à confondre avec des castes ou des cliques...

Au-delà de ces points connus, une autre question nous est apparue : quel est le moment d'une nomination de l'AME sans que cela vienne boucher l'ouverture par et à la passe ?

Un autre problème nous a fait travailler, celui de la dite qualité des passeurs. Et là on sait que **désigner un passeur** est un pari. On pourrait presque dire qu'il n'y a pas de mauvais passeurs mais seulement des désignations où se note l'écart entre ce que l'AME a anticipé, sans doute avec de bonnes raisons, et ce qui s'est produit effectivement. Ce qui peut paraître malgré tout évident, c'est qu'apparaît une difficulté certaine à lire ce moment privilégié où un analysant peut fonctionner comme passeur, "être la passe". On peut relire la note que Lacan a faite sur le passeur (8 mai 1974, *Analyse freudienne presse*

1993 ; 4 : 42), dont le contenu est d'une grande exigence, et la mettre en relation également, même s'il ne s'agit pas du même contexte, avec la « Lettre aux Italiens » (4 avril 1974, AÉ 307-311), où Lacan propose à certains qu'il connaît bien d'être passeurs à la recherche de l'AE.

Il y a une compétence des AME à améliorer sur la désignation du passeur. Comment s'y prendre ? Nous sommes environ 210 AME. Il manque peu ou prou une relève générationnelle. Le CIG prend la décision dès octobre 2017 de relancer auprès des dispositifs d'Ecole et de tous les membres les propositions de nomination d'AME. La caducité de la liste antérieure restera, c'est-à-dire que nous ne nous en servirons pas. Ainsi il est important de souligner que ceux qui avaient fait des propositions sont dans l'obligation de les renouveler.

Une proposition sera mise en discussion, celle de faire, d'assurer des liens entre les AME. L'Ecole pourrait être un peu plus à l'écoute des AME nouvellement nommés en leur demandant d'intervenir plus souvent. Par ailleurs il faudrait peut-être rediriger le débat sur les attendus de l'Ecole envers ses AME, comme sur les attendus de l'Ecole concernant l'entrée comme membre de l'Ecole.

En revanche, institutionnaliser la possibilité — toujours présente, naturellement — du contrôle quant au moment de la désignation de passeur apparaît peu souhaitable, le risque étant, à long terme, de reconstituer une classe de didacticiens.

4 – La garantie

Peut-être serait-il important de travailler l'idée de l'intérêt d'une garantie par rapport au temps actuel où le "psy" est ravalé à une pratique où tout peut se faire et se dire du savoir inconscient, du symptôme, *etc*, mais qui recouvre en fait une ignorance de la motérialité, et de la force de l'inconscient. Il serait souhaitable de retravailler cette question du pourquoi nous tenons tant à nos garanties.

Il ya donc aussi là le désir d'être plus en lien avec la réalité actuelle ; de questionner l'engagement de la psychanalyse dans le monde.

5 – Les passes

Nous avons pu échanger sur les deux passes entendues : une du Brésil et l'autre d'Italie. Moment toujours intéressant d'échanges à seize avec la résonance des diverses langues. La décision du cartel de nommer ou non lui appartient et la discussion entre nous tous n'a lieu qu'après cette décision.

Nous avons trois passes en cours ou en attente. Nous manquons toujours de passeurs anglophones si bien que nous ne pouvons pas répondre à une demande de passe d'Australie.

Nous avons discuté du rôle exact du ou de la secrétaire des dispositifs locaux. Dans certains cas nous nous sommes aperçus qu'il n'y avait qu'une seule personne qui connaissait la liste des passeurs. Nous avons pensé qu'il n'était en tout état de cause pas favorable au bon fonctionnement du dispositif qu'une seule personne soit détentrice d'une liste de noms quelqu'elle soit. Ceci est au principe de notre Ecole.

6 - Après ces deux jours de travail nous avons préparé dans différents lieux un travail plus serré sur la passe sous tous ses aspects :

- le 7 septembre 2017, à Rio de Janeiro, la Journée d'Ecole réunissant l'ALN et l'ALS a été consacrée à la passe sous le titre "La preuve par l'Ecole et l'Ecole comme preuve" ;
- nous avons préparé à Paris le 30 septembre 2017 un après-midi de travail qui s'intitulait "Débat sur l'AME et la Passe, la "Proposition du 9 octobre 1967" a 50 ans" ;
- deux membres du CIG, Roser CASALPRIM et Jean-Pierre DRAPIER, ont participé le 23 septembre 2017 à un après-midi des cartels sur la passe dont le titre était "De l'expérience". Roser CASALPRIM a parlé sous le titre "Réflexions sur le passeur" et Jean-Pierre DRAPIER sous celui de "Le passeur est la passe".

7 - Prochains Wunsch

- le Wunsch n° 17 est en cours de réalisation et comprendra des interventions de la Journée Européenne de Barcelone du 21 et 22 janvier 2017 sur "Le savoir du psychanalyste et son savoir-faire" ;
- le Wunsch n° 18 comprendra les interventions ci-dessus mentionnées (7 septembre à Rio, 23 septembre à Paris, 30 septembre à Paris).

8 – Défraiements des membres du CIG

Suite à un certain nombre de remarques et à notre discussion avec le CRIF, il est probable que le CIG proposera une modification des conditions de défraiement des membres du CIG à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale de l'IF-ÉPFCL.

RÉUNION DU CIG DES 24 ET 27 NOVEMBRE 2017

Depuis notre première réunion du CIG, le 4 mars 2017, nous avons pu entendre neuf passes et nommer trois AE; deux pendant ces journées à Toulouse ! Il s'agit d'Adriana GROSMAN et de Nicolas BENDRIHEN. Et ceci a donné à notre travail une tonalité de joie et d'enthousiasme.

1 - Nous avons discuté de nouveau la "marque" à garder pour les AE. Si une grande majorité est d'accord pour maintenir cette proposition, la forme sous laquelle elle se ferait n'a pas encore été déterminée.

Frédéric PELLION nous apporte une contribution sur le thème "Marque et trace". Marc STRAUSS souligne au sujet des AE que la "Lettre du 23 octobre 1980 à en-tête de la Cause Freudienne" est la seule mention de l'AE transitoire. Cette disposition est par ailleurs justifiée par un *risque* "avant que d'aller droit s'encastrent dans la caste", et non sur une *logique*.

Une question est posée sur l'habilitation du CIG de à prendre des décisions réglementaires. A cet égard il appartient effectivement au CIG de déterminer l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de l'IF-EPFCL, et donc d'y porter d'éventuelles propositions réglementaires.

En tout état de cause la nomination d'un AE est un événement pour l'Ecole, événement dont on peut souhaiter qu'il laisse une trace. A cet égard, il s'agit simplement de "tracer" les faits historiques, voire, pour l'Ecole, de "montrer" ses produits. Il convient de plus de distinguer **ce fait d'Ecole de la nomination** des effets de la nomination elle-même.

Les AE semblent unanimes pour dire qu'ils gardent de leur nomination une marque durable. Mais veulent-ils garder cette marque ? Est-ce la même que la trace que l'École veut ou non conserver ?

La difficulté est la dialectique du singulier et du collectif, la même au demeurant que pour les AME et pour les membres de l'École.

2 - Prolongation, ou non, du débat sur les AME

Les qualités pour lesquelles l'AME est nommé AME sont une chose, et ce que l'AME fait de ces qualités, une autre. La mobilisation de ces qualités suppose un désir d'Ecole qui peut être nourri par la demande de l'Ecole, "agalmatique". Cela va dans le sens de soutenir la proposition faite par Bernard LAPINALIE. Cette proposition pourrait donc être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de l'IF-EPFCL. Reste à décider si le CIG soutiendrait que cet entretien d'accueil ait lieu avant ou après la nomination. A Rio de Janeiro, lors de la Journée Interaméricaine de septembre 2017, il est demandé par l'intermédiaire de la CLEAG de chercher la dimension internationale pour une demande d'admission en tant que membre de l'École.

Cela débouche sur la question plus générale de l'attractivité de l'Ecole, question peut-être plus aigüe en France qu'en d'autres lieux. L'attrait de l'énigme qu'est, à maintes égards, l'enseignement de Lacan, n'est peut-être pas le même aujourd'hui qu'hier.

3 - Règlement intérieur

Il ne nous semble pas nécessaire de préciser davantage les dispositions relatives au devenir des passeurs non tirés au sort au bout de deux ans puisqu'ils peuvent être reconduits en fonction de l'avis de leur analyste. L'AME ayant désigné le passeur le reconduit *ou pas*. En cas de problème, le CIG statue sur les situations particulières qui se poseraient éventuellement.

4 - Préparation de la Journée d'École du 13 septembre 2018

Le titre "L'École et les discours" a été choisi lors de la précédente réunion du CIG. Il est diffusé sur le site avec l'argument rédigé par Marc STRAUSS.

Dans ce texte, il y a la présence dans l'École elle-même des quatre discours. Le rôle institutionnel des AME les déplace plutôt vers le discours du maître quand il s'agit par exemple de sélection et de garantie.

Ensuite a été proposée par Marc STRAUSS une phrase de "L'allocution sur les psychoses de l'enfant" : "Quelle joie trouvons-nous dans ce qui fait notre travail?" (AÉ, 369). Cette intervention date de 22 octobre 1967, soit 15 jours après la "Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École". Sans doute est-ce l'humeur joyeuse après nominations d'AE qui nous a conduit à mettre cette phrase en sous-titre de "L'École et les discours".

Six pré-textes sur ce thème "L'École et les discours" avec pour sous-titre cette phrase de Jacques Lacan sur la joie seront rédigés et diffusés :

- en décembre 2017, par Marcelo MAZZUCA ;
- en janvier 2018, par Patrick BARILLOT ;
- en février 2018, par Frédéric PELLION ;
- en avril 2018, par Clara Cecilia MESA ;
- en juin 2018, par Jean-Pierre DRAPIER ;
- en août 2018, par Sandra BERTA.

Nous solliciterons également une personne de chaque zone à intervenir, comme c'est maintenant l'usage.

5 - Symposium de la passe

Nous sommes en train de réfléchir aux points à traiter par mail avant notre prochaine réunion plénière.

Un local a été réservé de 16h à 20h pour le Symposium.

6 - Mise au point de la Commission d'Agrément Internationale (CAI)

Les effectifs des membres d'École dans les différentes zones sont les suivants, (selon le dernier relevé effectué par Lucile Cognard) : ALN : 41, ALS : 52, Brésil : 110, langue anglaise : 19, Espagne : 156, Zone francophone : 298, Italie : 73.

La proportionalité nous a fait choisir :

- trois membres français : Sidi ASKOFARE, Jean-Pierre DRAPIER, Agnès METTON ;

- deux membres espagnols : Roser CASALPRIM, Carme DUEÑAS ;
- un membre ALN-ALS : Clara Cecilia MESA ;
- un membre du Brésil : Sandra BERTA ;
- un membre italien : Marina SEVERINI.

Il appartient au dispositif local de la garantie d'instruire la candidature avant transmission à la CAI.

7 - Prochaines réunions du CIG

Les 10 et 11 mars 2018 de manière à parachever la préparation du symposium et de l'assemblée. Peut-être rajouterons-nous le 9 après-midi en fonction des nécessités.

Le 12 septembre 2018 de 10h à 14h (le symposium se tenant de 16h à 20h) et le 17 septembre de 9h à 13h, à Barcelone.

Les 22 et 23 novembre 2018, à l'occasion des Journées Nationales qui se tiendront à Paris.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA PASSE

“Le cartel international : Tour de Babel ou lieu de réception ?”,

par Carme DUEÑAS

Ecouter une langue étrangère est toujours un exercice qui implique d’assumer le risque de ne pas avoir les éléments nécessaires pour comprendre l’autre, et de ne pas avoir le vocabulaire nécessaire pour exprimer facilement ce que l’on veut transmettre. Se plonger dans une langue que l’on connaît mal est une façon de s’immerger dans une mer de signifiants desquels, de même que l’enfant qui apprend à parler, nous extrayons les éléments importants pour comprendre l’essentiel, au risque de se tromper sur le sens de ce que nous entendons, mais le malentendu n’est pas la base de la communication ?

Ecouter une passe dans une langue différente de la sienne, et que de plus on ne connaît pas bien, m’a semblé d’entrée une tâche compliquée, en partie facilitée par la présence dans chacun des cartels de collègues bilingues qui assurent la traduction de certains mots ou expressions. Cependant, il y a une grande responsabilité pour les membres du cartel de la passe puisque, si “le passeur est la passe”, il faut que quelqu’un puisse recueillir ce qu’ils laissent passer.

Lacan, dans la “Note italienne”, indique que c’est du pas tout que surgit l’analyste, celui qui porte “la marque” que lui a laissée sa propre analyse, mais que c’est à ses congénères de “savoir la trouver”.

Est ce que je saurais trouver cette marque, et de plus dans une langue que je ne connais pas bien?

J’ai eu la chance d’être dans deux cartels dans lesquels ont été nommé un AE. Dans le premier la transmission s’est faite par des passeurs qui parlaient la même langue que moi. C’est dans le deuxième cas, dans lequel la langue du passant et des passeurs était le français, que j’ai pu faire l’expérience de ce que, effectivement, si il y a quelque chose qui doit passer, ça passe indépendamment de la langue entendue. Ainsi, j’ai compris que la langue n’est pas une difficulté pour pouvoir extraire de ce que l’on entend si, cette “conquête d’un savoir”, qui était là avant que le sujet lui même ne le sache, a eu lieu ou n’a pas eu lieu, et si le sujet a pu repérer comment ce savoir inconscient a été produit. Parce que cela n’implique pas le sens, mais une structure logique, puisque ce dont il s’agit c’est de pouvoir cerner comment cela a été révélé à l’analysant, et les effets que cela a eus sur lui.

Dans les témoignages que j’ai écoutés en langue française, les deux passeurs ont pu transmettre avec précision cette “conquête d’un savoir” et les moments de virages à partir des rêves, des lapsus, des interprétations de l’analyste et de l’émergence d’affects imprévus.

Bien que je n’aie pas pu tout comprendre, ou justement grâce à ça, j’ai pu recueillir dans les témoignages des deux passeurs les signifiants, avec la jouissance qui y était nouée, qui ont marqué le trajet de son analyse, et ce qui a permis au sujet de sortir d’une position de soumission à la jouissance féroce de l’Autre, qui le laissait pétrifié devant son regard, et attraper quelque chose de sa propre jouissance et de ce qui l’a marqué dans son être. Trajet qui lui a permis de “sortir vivant” de son fantasme et faire de la jouissance, quelque chose de différent. Un trajet qui marque le passage de l’analysant à l’analyste à partir de l’écriture et du surgissement d’un désir inédit, non articulé au désir de l’Autre.

L'expérience de la passe, surtout quand il y a nomination, touche tous ceux qui y participent. En premier lieu les passeurs, mais aussi les membres du cartel, en leur donnant l'intime conviction qu'il "y a de l'analyste". Ce n'est pas quelque chose qui a à voir en priorité avec le sens de ce qui est écouté, mais avec une structure logique qui permet de dégager les éléments qui ont donné la possibilité à l'analysant, non seulement de trouver un bénéfice thérapeutique, mais de faire un nouveau nouage, en dégageant l'imaginaire du fantasme et en extrayant quelque chose du réel qui s'est noué au symbolique, pour trouver un désir qui lui permette de se séparer du désir et de la jouissance de l'Autre.

Ecouter cette passe dans une langue différente de la mienne, et que je ne connais pas bien du tout, avec l'effort que cela suppose, et aussi grâce aux éclairages linguistiques des collègues du cartel, cela m'a permis de constater que, si il y a une "lettre" à faire arriver, et si les passeurs accomplissent leur fonction de "faire passer" la missive, elle arrive. À condition évidemment que celui qui la reçoit soit disposé à se laisser traverser par les signifiants et par la logique du langage. Au delà de la langue dans laquelle est écoutée la transmission.

Décembre 2017, traduction Patricia DAHAN

"Sur le vif du travail de cartel de passe",

par Agnès METTON

"Le jury ne peut s'abstenir d'un travail de doctrine, au-delà de son fonctionnement de sélecteur", voilà ce que notre cartel a expérimenté.

Deux témoignages, différents dans leur style, transmettent au cartel que le passant a vécu et contribué à l'expérience d'une psychanalyse menée jusqu'au point très précis d'un moment de passe.

L'aperçu que le symptôme, qui épingle le sujet sous un signifiant particulier, contient l'horreur de la jouissance, et que cette jouissance est bien la sienne, est fourni par l'interprétation que le passant fait d'un rêve. Cet aperçu parachève celui sur la caducité du fantasme, fantasme déjà ébranlé pour le passant chez qui des idéaux avaient chuté. Les coordonnées du moment de passe sont livrées. De même que celles de la séparation d'avec l'analyste lorsqu'il n'y a pour le sujet plus rien à chercher ou à interpréter. Le symptôme d'entrée a été lâché ou plutôt transformé en cours de cure, et le passant se dénomme d'un nouveau signifiant, qui identifie sa nouvelle position de jouissance en y incluant quelque chose de son désir d'analyste et de son désir d'école. Un autre signifiant majeur traverse le travail d'analyse, qui réfère à l'objet et sans doute à la jouissance opaque. Lacan écrit que lors de la résolution du transfert "l'analyste n'a plus à attendre un regard mais se voit devenir une voix", et ici un rêve de fin met en circulation ces deux substances de l'objet. Donc beaucoup d'éléments étaient présents pour authentifier une passe. Pourtant le cartel a pris du temps et pas mal d'énergie pour les questionner et en faire ou non des arguments.

Pourquoi ? Certes, la langue du passant et des passeurs n'est celle que d'un membre du cartel qui s'emploie donc à traduire pour les autres. Cela alourdit quelque peu l'usage du dispositif, et réclame des efforts d'attention, mais ne va au total pas nuire à la transmission.

Surtout, il est tout à fait sensible que le passant a fait passer quelque chose aux passeurs, qui tient au désêtre. Et il est clair aussi que les passeurs ont à leur tour fait passer quelque chose au cartel. Ce qui a été passé au cartel a aussi eu l'effet de donner charge au cartel de s'en saisir, pas seulement de l'entendre et de trancher par une décision, mais aussi de prendre le temps de le traiter : pour que chacun dans le cartel, vive le devoir de décision comme le replongeant à la source de l'expérience de passe, à la "naïveté" peut-être ?

La décision n'a pas fait évidence d'emblée pour tout un chacun, a causé une certaine intranquillité. Force est de constater que qui a été passé au cartel a agi sur le cartel : une forme de pousse-à-la réélaboration du cas témoigne de la communication à la fois par le passant et les passeurs des caractéristiques de la "métamorphose", et cela en conservant son côté cinétique, en produisant l'attention à ne pas figer trop vite cette métamorphose dans "déjà-vu, déjà-lu ou déjà-compris". La transmission se fait donc autour d'un mouvement. Elle se fait également autour d'une potentialité, du fait que ce qu'a extrait le passant est donné au cartel par les passeurs comme ouvrant à des possibilités d'élaboration. Ouverture à l'élaboration pour chacun, pour le passant à l'avenir, pour les passeurs peut-être, pour le cartel aussi puisque c'est ce qu'il vit en prolongeant ses réflexions. Nous avons d'ailleurs souligné l'importance du caractère non fini, *in progress*, de la perlaboration comme renforçant l'authenticité et la simplicité de ce témoignage de passe. Elle pousse le cartel à serrer la question des moments de passe et de fin, et à relire le trajet analytique vers une conclusion qui inclut l'éthique subjective. Cette passe met donc en lumière le poids de la décision prise par un sujet qui, ayant vu son fantasme chavirer, ayant touché à sa destitution, ayant fait chuter le sujet-supposé-savoir en son analyste, décide d'abord effectivement d'assumer, d'endosser ce supposé-savoir d'abord pour lui-même, puis par une autre décision assume de passer à l'analyste et ainsi de s'ouvrir à l'autre dans un rapport renouvelé.

Si le terme de sinthome n'a pas été utilisé entre nous, ni lors de notre retransmission au CIG, on aurait pu le questionner à propos du nouveau signifiant produit en fin de cure. Il noue en effet les trois registres, le corps et son image, le nouveau nom du sujet, et le désir inédit du sujet qui réfère à un nouveau rapport à la jouissance.

Pour le cartel, le fait même de choisir de poursuivre, même un peu seulement, mais de poursuivre quand même, au-delà de la réponse de nomination, d'abord par ce petit travail sur le vif (au lendemain de la réunion du CIG), démontre que le cartel a été contaminé, avec légèreté, par quelque chose de vivant, d'animé, et de stimulant émanant de cette passe. Cela tient certainement à la dynamique de la décision éthique de fin d'analyse qui produit un analyste par son désir, et qui aussi produit simplement un sujet heureux. Il a fallu au cartel l'instant de voir (de voir le moment de passe), le temps pour comprendre (que ce moment a eu des conséquences en terme de choix subjectif sur la vie et le désir d'analyste du passant), et enfin le moment de conclure (de conclure que l'on souhaite à notre tour transmettre l'énergie et le plaisir que ce travail nous a donnés). Comme dans le jeu d'enfants, où celui qui est touché devient le chat et court à son tour pour passer sa joyeuse charge de chat, le passant a touché les passeurs qui ont ensuite touché le cartel qui vient ici tenter de vous toucher aussi.

Le 29 novembre 2017

“*Marque et trace*”,

par Frédéric PELLION

*Ce qui est fait ne peut être défait.*¹

Le débat resurgit périodiquement de savoir si l'École, dans ses listes — qui existent, et dont elle publie certaines, puisqu'elle édite un *Répertoire* et que certaines zones y ajoutent un *Annuaire* —, doit mentionner que certains de ses membres ont eu la fonction, à un moment donné *du passé chronologique*, d'Analyste de l'École.

Car, de fait, la chose ne se laisse pas trancher très facilement : l'objection qu'une liste spéciale fixerait une classe, et que cette classe pourrait glisser à la « caste » (le mot, comme on sait, se trouve dans la lettre à en-tête de la Cause freudienne du 23 octobre 1980) est logiquement fort recevable, et l'enseignement du même passé la renforce plutôt.

Certains AE estiment néanmoins que la marque que la passe leur a laissée ne s'efface pas quand leur fonction cesse. C'est d'ailleurs heureux, car il serait regrettable pour l'École, et peut-être aussi un peu décourageant quant à la portée effective de ce qu'a tenté d'apporter Lacan au chapitre de l'acte analytique, qu'ils s'en tiennent quittes — de leur passe, de cette marque, et, pourquoi pas, de l'École —, au bout du temps imparti à cette fonction.

Mais peut-être l'opposition est-elle moins irréductible qu'il n'y paraît.

Il y en effet un écart entre marque et trace : la première se déplace avec le sujet — on marque le bétail du signe de son propriétaire —, la seconde s'en détache pour l'évoquer en son absence — on suit à la trace la piste de l'animal sauvage.

Or, rien ne prouve que les AE qui souhaitent qu'une trace soit conservée de leur passage à cette fonction confondent celle-ci avec la marque qu'ils portent de leur passe. Nous pouvons même supposer qu'ils savent mieux que personne que rien dans l'Autre où les traces s'enregistrent, se font et se défont, ne répond exactement à cette marque.

Le risque le plus réel serait donc que les lecteurs occasionnels du *Répertoire* ou des *Annuaire*s, moins prévenus de cet écart, confondent trace et marque.

Qu'une notule liminaire placée à cet endroit, alors, leur rappelle ce que Freud, dès 1896, disait de la diversité des traces, et de la tentative hystérique d'y passer outre en les figeant en les marques d'une “préhistoire inoubliable”² ; et ce que Lacan, débutant son *Séminaire*, posait comme horizon de l'analyse, à savoir “réécrire l'histoire”³.

Réécrire est impossible sans traces, mais suppose également d'avoir admis que la trace est trace d'une absence⁴.

Décembre 2017

1. SHAKESPEARE, William (1606). La tragédie de Macbeth, V, 2. Tr. fr. MÆTERLINCK, Maurice. In Œuvres complètes. T. II. Paris : Gallimard, coll. Pléiade ; 1959, p. 1001.

2. FREUD, Sigmund. Lettre à Fliess du 2 décembre 1896. Tr. fr. in La naissance de la psychanalyse. Paris : PUF ; 1956, p. 159.

3. LACAN, Jacques (1953). Le séminaire, Livre I, Les écrits techniques de Freud. Transcription Paris : Seuil ; 1975, p. 20.

4. MARROU, Henri-Irénée (1954). De la connaissance historique. Rééd. Paris : Seuil, coll. Points ; 2016.

*

Le CIG souhaite à tous les membres de l'IF-EPFCL ses voeux de bonne année 2018.

Pour nous tous cette année aboutira à l'événements important que sont les 20 ans d'existence de notre Ecole. Nous préparons septembre 2018 pour ce moment historique où chacun pourra réfléchir à son expérience d'Ecole, nouvelle ou ancienne, et permettre une orientation politique et éthique en accord "avec la subjectivité de notre temps", comme s'exprimait Jacques Lacan.